
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 133 Freitag, 12.07.2002 120. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Steiger SA**, rue des Bosquets, 1800 **Vevey**

2. *Remarques*: A vous, tous tiers intéressés.

Le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience

du jeudi 22 août 2002, à 13h.30,

à Vevey, au Tribunal d'arrondissement, rue du Simplon 22, sur la requête de sursis concordataire déposée par Steiger SA.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.

Le président suspend les poursuites actuellement pendantes et celles qui pourraient être introduites et ajourne toute décision devant être rendue à la suite de requêtes de faillites ordinaires, de change ou sans poursuite préalable, jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.

Le président: Saverio Wermelinger

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

(00557754)